

ANNEXE COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/09/2022



Extension portuaire de Port-la-Nouvelle
en Occitanie par Bouygues Travaux Publics

BOUYGUES

Donnons vie au progrès

SOMMAIRE

NOTE 1	FAITS SIGNIFICATIFS	3
NOTE 2	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE.....	9
NOTE 3	ACTIF NON COURANT	11
NOTE 4	INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	13
NOTE 5	PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES	14
NOTE 6	DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES	15
NOTE 7	VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET.....	16
NOTE 8	CHIFFRE D'AFFAIRES	16
NOTE 9	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL.....	17
NOTE 10	IMPÔT	18
NOTE 11	INFORMATION SECTORIELLE	19
NOTE 12	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	23
NOTE 13	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES	23

Note 1 Faits significatifs

1.1 Faits significatifs des neuf premiers mois de 2022

Les principales opérations et acquisitions des neuf premiers mois de 2022 sont présentées ci-après :

- Au cours du second semestre 2021, afin de se prémunir contre une hausse des taux d'intérêts, Bouygues SA a mis en place des opérations de pré-couverture, dans la perspective du refinancement de l'emprunt obligataire à échéance 2023.

Par ailleurs, dès la signature en novembre 2021 par Bouygues de la promesse d'achat d'Equans auprès d'Engie, Bouygues a également mis en place des opérations de pré-couverture de futures émissions obligataires destinées à refinancer à long terme le crédit syndiqué d'acquisition d'Equans signé le 3 décembre 2021 ayant une maturité de 2 ans après le *closing*. Ces opérations ont été traitées entre novembre 2021 et janvier 2022, pour partie sous forme de swaps contingents subordonnés à la réalisation de l'acquisition d'Equans.

Le 17 mai 2022, Bouygues a émis deux emprunts obligataires d'un montant total de 2 milliards d'euros avec prise d'effet au 24 mai 2022. Ils sont constitués d'une tranche d'un milliard à 7 ans portant un coupon de 2,25 % et d'une tranche d'un milliard à 15 ans portant un coupon de 3,25 %. Ces émissions permettent ainsi de franchir une première étape dans le refinancement du crédit syndiqué mis en place dans le cadre de l'acquisition d'Equans. L'autorisation au titre de ce crédit syndiqué a par voie de conséquence été réduite, elle s'élève à 4,7 milliards d'euros au 30 septembre 2022. Ce crédit syndiqué de 4,7 milliards d'euros a été tiré en octobre 2022 dans le cadre de la réalisation de l'acquisition (note 1.3 de l'annexe).

Au 30 septembre 2022, la juste valeur des swaps de pré-couverture dans le cadre de l'acquisition d'Equans s'élève à 973 millions d'euros avant impôts différés et est comptabilisée pour 931 millions d'euros à l'actif du bilan en « Instruments financiers – Couverture des dettes financières » et pour 42 millions d'euros en « Trésorerie et équivalents de trésorerie » suite à l'encaissement de la soulte sur les emprunts obligataires de mai 2022. La juste valeur des swaps de pré-couverture dans le cadre de l'acquisition d'Equans s'élevait avant impôts différés à 38 millions d'euros au 31 décembre 2021. La variation de cette juste valeur de swaps de pré-couverture sur les neuf premiers mois de 2022 est comptabilisée en « Produits et charges directement comptabilisés en capitaux propres ».

Le montant d'impôt dû lors du débouclage des swaps de pré-couverture (240 millions d'euros différés passifs sont comptabilisés au 30 septembre 2022) sera majoritairement décaissé sur 2022 et le solde sur 2023. Il sera compensé par l'économie d'impôt provenant de la déduction des charges financières sur emprunt obligataire réalisé à un taux d'émission supérieur.

- Le 23 février 2022, Bouygues Telecom et Cellnex ont signé un accord pour la création d'une société destinée à déployer jusqu'à environ 1 350 nouveaux sites Mobile à travers la France en dehors des Zones Très Denses. Cette société, contrôlée par Cellnex, sera propriétaire des sites et gèrera leurs exploitations. Bouygues Telecom disposera d'une option d'achat des titres de Cellnex exerçable entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2045, 2050 et 2055, qui lui permettrait ainsi de prendre le contrôle de la société.
- Le 23 février 2022, Bouygues Telecom, Phoenix Tower International (société américaine au portefeuille de Blackstone spécialisée dans la construction d'infrastructures mobiles) et Phoenix France Infrastructures ont signé un accord pour la création d'une société destinée à acquérir 2 000 sites Mobile en Zone Très Dense et d'en déployer jusqu'à 400 supplémentaires. Cette société, filiale directe de Phoenix France Infrastructures, sera propriétaire des sites et gèrera leurs exploitations. Bouygues Telecom disposera d'une option d'achat de titres de Phoenix France Infrastructures exerçable entre le 15 janvier et le 15 juillet 2038, puis tous les 2 ans jusqu'en 2051, qui lui permettrait ainsi de prendre le contrôle de ces deux sociétés.

- Le 24 février 2022, un conflit militaire a éclaté entre la Russie et l'Ukraine. Bouygues, ayant très peu d'activité dans ces deux pays, n'est pas directement impacté par le conflit en cours. En effet, en 2021, Bouygues a réalisé 123 000 euros de chiffre d'affaires en Russie et 24 000 euros en Ukraine. Néanmoins, le Groupe reste très vigilant quant aux évolutions macroéconomiques et à leurs répercussions directes et indirectes sur les activités et les résultats du Groupe.
- Le 28 février 2022, TF1 a annoncé avoir reçu une promesse d'achat de la chaîne TFX (canal 11 de la TNT) d'Altice Media et lui avoir consenti une exclusivité. Le 8 avril 2022, TF1 a annoncé la finalisation avec Altice des accords relatifs à cette cession.

Le 24 mars 2022, TF1 et M6 ont signé un accord avec France Télévisions concernant le rachat de la participation de 33,33 % de France Télévisions dans Salto, le service de vidéo à la demande par abonnement détenu à parts égales par France Télévisions, TF1 et M6. Par cet accord, les groupes TF1 et M6 s'engageaient, en cas de réalisation de leur projet de fusion, à racheter la participation de 33,33 % de France Télévisions pour une valeur définitive de 45 millions d'euros.

La réalisation de ces deux opérations restait soumise à la réalisation du projet de fusion entre le groupe TF1 et le groupe M6, qui a été abandonné au cours du second semestre 2022.

Le 26 juillet 2022, Bouygues a annoncé la remise d'un rapport par les services de l'instruction de l'Autorité de la concurrence dans le cadre de l'examen du projet de rapprochement entre TF1 et M6. Dans ce rapport, qui ne préjugait pas de la décision finale du Collège de l'Autorité, les services d'instruction considèrent que l'opération soulève des problèmes de concurrence significatifs (en particulier sur le marché de la publicité). La nature et l'étendue des remèdes requis dans le rapport d'instruction feraient perdre toute pertinence au projet des parties qui, dans ce cas, l'abandonneraient.

Le 16 septembre 2022, Bouygues, RTL Group, TF1 et le groupe M6 ont mis un terme au projet de fusion des groupes TF1 et M6, annoncé le 17 mai 2021. Cette décision intervient après l'audition des parties par le Collège de l'Autorité de la Concurrence, les 5 et 6 septembre derniers, pour défendre l'intérêt et la nécessité de l'opération. À la suite des débats avec l'Autorité et malgré les remèdes additionnels proposés, il apparaît que seuls des remèdes structurels concernant a minima la cession de la chaîne TF1 ou de la chaîne M6 seraient de nature à permettre l'autorisation de l'opération. Les parties ont donc conclu que le projet ne présentait plus aucune logique industrielle. En conséquence, en accord avec les autres parties, Bouygues a décidé de mettre fin au processus d'examen de l'opération devant l'Autorité de la Concurrence.

En conséquence, les accords de cession signés avec Altice concernant TFX, et avec France Télévisions concernant le rachat de la participatoin résiduelle dans Salto deviennent caducs.

- Le 6 avril 2022, Bouygues Telecom et Vauban Infrastructures Partners (Groupe BPCE) ont conclu un accord stratégique destiné à accélérer le déploiement des lignes FTTH dans les zones moyennement denses (AMII) et peu denses (AMEL/RIP) auprès des différents opérateurs d'immeuble, soit environ 21 millions de prises. Bouygues Telecom a créé une société dédiée, SDFAST (Société de Développement de la Fibre Au Service des Territoires) et Vauban Infrastructure Partners, agissant pour le compte de ses fonds, a été retenu comme futur actionnaire majoritaire de ladite société. SDFAST a principalement pour objet d'acquérir des droits d'accès de long-terme auprès des Opérateurs d'Immeuble, contribuant de cette manière au co-financement de la fibre optique aux cotés des principaux opérateurs français. Environ deux milliards d'euros seront ainsi investis dans les cinq prochaines années.

Lors de la création de la SDFAST, Vauban Infrastructure Partners et Bouygues Telecom se sont engagés à souscrire au capital de la société. Bouygues Telecom a également apporté un contrat de services avec un engagement de se fournir pendant trente-cinq ans uniquement auprès de la SDFAST pour les prises FTTH à un tarif fixé à l'avance et les contrats d'approvisionnement permettant à la SDFAST d'acheter auprès des Opérateurs d'Immeubles des prises FTTH. La SDFAST a également la faculté de proposer les mêmes services d'accès à des opérateurs tiers. Cette opération valorise au 6 avril 2022 la quote-part de 49 % détenue par Bouygues Telecom dans la SDFAST à 585 millions d'euros dont 535 millions au titre des deux contrats apportés qui seront reconnus en résultat opérationnel courant sur la durée du contrat et

50 millions au titre de l'augmentation de capital qui sera réalisée par Bouygues Telecom. Au 30 septembre 2022, la quote-part détenue par Bouygues Telecom dans la SDFAST est valorisée à 612 millions d'euros.

Bouygues Telecom dispose d'une option pour prendre le contrôle de la société chaque année entre le 31 juillet et le 31 décembre de 2031 à 2033, puis tous les 5 ans de 2036 à 2056.

- Le 12 mai 2022, Bouygues a signé avec Engie le contrat d'acquisition d'Equans (« Share Purchase Agreement ») après l'émission de l'ensemble des avis des Instances Représentatives du Personnel concernées d'Equans et d'Engie.

Le 19 juillet 2022, la Commission européenne a autorisé l'acquisition d'Equans par Bouygues sous réserve du respect des engagements proposés par Bouygues de céder Colas Rail Belgium, ce qui a été réalisé le 30 septembre 2022.

Le 19 juillet 2022, l'autorité chargée du contrôle des concentrations et des investissements étrangers britannique (CMA, *Competition and Markets Authority*) a émis un avis exprimant ses préoccupations de concurrence uniquement sur l'appel d'offres en cours sur la caténaire de la ligne à grande vitesse *High Speed 2* (HS2). Bouygues a déposé le 26 juillet 2022 des propositions de remèdes sur la base desquels la CMA a autorisé l'opération le 27 septembre 2022.

La réalisation de l'acquisition d'Equans a été finalisée le 4 octobre 2022 (note 1.3 de l'annexe).

La promesse d'achat signée le 5 novembre 2021 prévoyait le paiement par Bouygues de 130 millions d'euros à la signature du contrat d'acquisition, somme qui sera déduite du prix si le processus d'achat est mené à son terme. Conformément à cet accord, Bouygues a ainsi payé 130 millions d'euros à Engie en mai 2022. Dans l'état des flux de trésorerie au 30 septembre 2022, ce montant a été classé en flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissements dans les « Autres flux liés aux opérations d'investissement ».

- Le 28 juin 2022, TF1 a signé un accord en vue de céder les activités Publishers du pôle Media digital au groupe Reworld Media. Ces activités Publishers regroupent notamment les marques aufeminin, Marmiton, Doctissimo, et les Numériques.

Cette négociation de cession intervient dans un contexte où, d'une part, le groupe TF1 souhaite se concentrer sur ses activités d'éditeur de contenus, de streaming multicanal et de production, et où d'autre part, les activités digitales display et opérations spéciales connaissent de nouvelles mutations conduisant à un mouvement de consolidation. Le groupe Reworld s'est engagé à reprendre l'ensemble des collaborateurs du pôle. Le projet de cession a été présenté aux instances représentatives du groupe TF1.

Les activités Publishers du pôle Media digital étant disponibles à la vente au 30 septembre 2022, l'ensemble des actifs et passifs relatifs à ces activités ont été classés en « Actifs ou activités détenus en vue de la vente » et « Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente » en bas de bilan, conformément à IFRS 5, pour 156 millions d'euros et 49 millions d'euros respectivement. La juste valeur estimée des actifs destinés à être cédés étant supérieure à leur valeur comptable, aucune perte de valeur de ces actifs n'a été constatée dans les comptes consolidés au 30 septembre 2022.

- Le 21 juillet 2022, TF1 a signé un accord d'entrée en négociations exclusives avec la société Future Technology Retail, en vue de céder les activités de marketing d'influence exercées par les entités Ykone. La réalisation de cette opération a été annoncée le 27 juillet 2022. Pour mémoire, les entités Ykone étaient disponibles à la vente au 30 juin 2022 et l'ensemble des actifs et passifs de ces entités avaient donc été classés en « Actifs ou activités détenus en vue de la vente » et « Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente » en bas de bilan, conformément à IFRS 5.

1.2 Faits significatifs des neuf premiers mois de 2021

Les principales opérations et acquisitions du neuf premiers mois de 2021 sont présentées ci-après :

- Le 29 janvier 2021, Alstom a annoncé l'acquisition de Bombardier Transport qui a été réalisée à travers deux augmentations de capital réservées à des affiliées de la Caisse de dépôt et placement du Québec et de Bombardier Inc. Un profit de dilution de 56 millions d'euros a été comptabilisé dans le résultat consolidé du premier trimestre 2021 en

« Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées » sur la base d'une valorisation par Alstom des 76 184 296 actions émises au cours du jour de la réalisation de l'acquisition, soit 3,4 milliards d'euros. À l'issue de ces opérations de capital, Bouygues détenait 6,35 % du capital social d'Alstom.

Le 10 mars et le 2 juin 2021, Bouygues a annoncé les cessions de 12 et 11 millions d'actions Alstom (représentant 3,23 % et 2,96 % du capital social d'Alstom) pour un montant net de frais de 984 millions d'euros, dans le cadre d'un placement accéléré auprès d'investisseurs institutionnels. Une plus-value nette de frais et d'impôts de 152 millions d'euros a été comptabilisée dans le résultat consolidé du premier semestre 2021 en « Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées ». À l'issue de ces opérations, Bouygues détient 0,16 % du capital d'Alstom. La perte de l'influence notable a entraîné le reclassement de la participation résiduelle en « Autres actifs financiers non courants » ainsi que sa réévaluation à la juste valeur en date du 2 juin 2021 pour 6 millions d'euros, comptabilisée en « Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées ».

La participation résiduelle dans Alstom comptabilisée en « Autres actifs financiers non courants » s'élève à 18 millions d'euros au 31 décembre 2021.

- Au cours du premier semestre 2021, Bouygues Telecom a cédé à Towerlink le bâti et les infrastructures passives de 11 sites MSC (*data centres*) pour 168 millions d'euros. Une plus-value de 97 millions d'euros a été comptabilisée en « Autres produits et charges d'exploitation » au 30 juin 2021. Au cours du second semestre 2021, 2 sites supplémentaires ont été cédés pour 31 millions d'euros portant la plus-value à 114 millions d'euros, comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels » au 31 décembre 2021. Deux sites sont classés au bilan en « Actifs ou activités détenus en vue de la vente » au 31 décembre 2021 pour un montant de 8 millions d'euros.
- Le 27 avril 2021, TF1 a annoncé la prise d'une participation majoritaire de Newen dans le groupe iZen, acteur majeur de la production espagnole, en acquérant 65 % de son capital, au prix de base de 20 millions d'euros. Le groupe iZen emploie une quarantaine de collaborateurs et il est également présent au Royaume-Uni. Son chiffre d'affaires moyen sur les trois derniers exercices s'élève à 35 millions d'euros. Les cédants et Newen ont conclu un pacte d'actionnaires qui définit notamment les modalités de paiement de compléments de prix et d'exercice de promesses par lesquelles les cédants disposent de la faculté de vendre, ou le groupe TF1 d'acheter, des participations additionnelles de 15 % du capital en 2025, puis de 10 % du capital en 2028. À la date de prise de contrôle, dans l'attente de l'allocation du prix, un *goodwill* provisoire a été comptabilisé pour 15 millions d'euros et l'impact sur l'endettement net était de 29 millions d'euros, dont 9 millions d'euros de put sur minoritaires. À l'issue de la valorisation des engagements de rachat de titres et du complément de prix de 2 millions d'euros sur le second semestre 2021, le *goodwill* provisoire s'élève à 15 millions d'euros au 31 décembre 2021 et l'impact sur l'endettement net est de 34 millions d'euros, dont 12 millions d'euros de put sur minoritaires. À l'issue de la période d'allocation de douze mois, le *goodwill* provisoire est devenu définitif et s'élève à 16 millions d'euros au 30 septembre 2022.
- Le 17 mai 2021, TF1, M6, Bouygues et RTL Group ont annoncé avoir conclu des protocoles d'accord d'entrée en négociations exclusives pour fusionner les activités de TF1 et M6 et créer un groupe de médias français d'envergure. Sur la base des chiffres proforma 2020, le chiffre d'affaires de l'entité fusionnée s'élèverait à environ 3,4 milliards d'euros et le résultat opérationnel courant combiné serait de l'ordre de 460 millions d'euros. Bouygues et RTL Group soutiennent l'opération, à l'issue de laquelle ils détiendraient respectivement 30 % et 16 % du nouveau groupe, après acquisition par Bouygues auprès de RTL Group de 11 % du nouveau groupe pour un montant de 641 millions d'euros. Bouygues détiendrait le contrôle et agirait en partenariat stratégique avec RTL Group dans le cadre d'une action de concert. Ce projet a été approuvé à l'unanimité par les conseils d'administration de TF1, Bouygues et RTL Group et le Conseil de surveillance de M6. Le 8 juillet 2021, le groupe Bouygues et RTL Group, d'une part, et TF1 et M6, d'autre part, ont annoncé la signature entre eux des accords relatifs au rapprochement des groupes TF1 et M6, à la suite de l'approbation unanime du projet par les instances représentatives du personnel de Bouygues, TF1 et M6, le 24 juin 2021. La réalisation définitive de l'opération reste soumise à l'obtention des autorisations réglementaires (Autorité de la concurrence, Arcom) et à la tenue des assemblées générales d'actionnaires. La finalisation de la transaction est attendue fin 2022.

- En juin 2021, Bouygues SA a acheté 350 000 de ses propres actions pour un montant de 12 millions d’euros. Au second semestre 2021, 2 220 000 actions supplémentaires ont été achetées pour 76 millions d’euros. Les actions ainsi rachetées sont destinées à être annulées.
- Le 25 août 2021, Colas a signé un protocole d’accord visant à acquérir 100 % des titres de la société Destia Oy, auprès de la société familiale finlandaise Ahlström Capital. Le groupe Destia est un acteur majeur dans le domaine des infrastructures routières, ferroviaires et énergétiques en Finlande. Employant plus de 1 600 collaborateurs, Destia a réalisé un chiffre d’affaires de 569 millions d’euros et un résultat net de 17 millions d’euros en 2021. Destia est consolidé dans les comptes du groupe Colas à compter du 31 décembre 2021 compte tenu d’une acquisition en fin d’exercice. À la date de prise de contrôle, dans l’attente de l’allocation du prix d’acquisition, un *goodwill* provisoire a été comptabilisé pour 213 millions d’euros et l’impact sur l’endettement net est de 222 millions d’euros (hors frais d’acquisition). Au 30 septembre 2022, le *goodwill* provisoire s’élève à 191 millions d’euros sur la base de l’allocation du prix en cours qui sera définitive en décembre 2022.
- Le 6 septembre 2021, Bouygues a déposé une offre non engageante auprès d’Engie en vue de racheter Equans qui s’inscrit dans la démarche stratégique de Bouygues visant à faire émerger au sein du Groupe un acteur fort des services multi-techniques. Comme annoncé le 26 août dernier lors de la publication de ses résultats semestriels, Bouygues n’aura pas recours à une augmentation de capital pour financer cette acquisition. Cinq offres dont celle de Bouygues ont été retenues par Engie en septembre pour la deuxième étape du processus de vente. Le 2 novembre 2021, Bouygues a déposé une nouvelle offre de rachat, engageante, auprès d’Engie en vue de racheter Equans.

Le 5 novembre 2021, les groupes Bouygues et Engie ont conclu une promesse d’achat aux termes de laquelle Bouygues s’engage à acquérir la totalité du groupe Equans, sur la base d’une valeur d’entreprise de 6,7 milliards d’euros. La réalisation de l’opération a eu lieu le 4 octobre 2022 (note 1.3 de l’annexe).

1.3 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 30 septembre 2022

- Le 4 octobre 2022, Bouygues a finalisé l’acquisition d’Equans et franchit une étape clé de son développement. Le prix final d’acquisition de 100 % des titres Equans s’établit à 6,1 milliards d’euros. Après prise en compte de la dette nette d’Equans au jour de l’acquisition, l’incidence sur l’endettement net de Bouygues est de 6,5 milliards d’euros, dont 130 millions d’euros versés à Engie le 12 mai 2022 à la signature du contrat d’acquisition (note 1.1 de l’annexe).

Cette acquisition a été financée par de la trésorerie disponible et l’utilisation du crédit syndiqué signé en décembre 2021 d’une maturité de 2 ans à compter de la date d’acquisition. Ce crédit syndiqué a déjà été partiellement refinancé le 17 mai 2022 et le 24 octobre 2022 par l’émission d’emprunts obligataires.

Le 24 octobre 2022, Bouygues a émis deux emprunts obligataires d’un montant total de 2,25 milliards d’euros avec prise d’effet au 3 novembre 2022. Ils sont constitués d’une tranche de 1,25 milliard d’euros à 10 ans portant un coupon de 4,625 % et d’une tranche de 1 milliard d’euros à 20 ans portant un coupon de 5,375 %.

Depuis le début de l’année, Bouygues a émis 4,25 milliards d’euros d’obligations pour un coût économique moyen de 2,01 %, et encaissé 869 millions d’euros au titre de la juste valeur des swaps de pré-couverture liés à ces émissions obligataires.

Equans sera consolidé dans les comptes de Bouygues à compter de début octobre 2022. Les activités du pôle Energies & Services de Bouygues, actuellement rattachées à Bouygues Construction, rejoindront début janvier 2023 celles d’Equans. Cette réorganisation se traduira par le rattachement de ce pôle au secteur IFRS 8 « Equans » en 2023, alors que ce dernier sera encore rattaché au secteur « Bouygues Construction » à fin 2022. La contribution du pôle « Equans » sur 2022 sera communiquée dans les annexes du Groupe de l’exercice 2022.

Pour rappel, les frais liés à l'acquisition d'Equans sont comptabilisés en « Autres charges opérationnelles » dans le compte du résultat consolidé du Groupe au 30 septembre 2022 et s'élèvent à 62 millions d'euros. Ils s'élevaient à 17 millions d'euros sur l'exercice 2021.

En raison de la proximité de la date de prise de contrôle avec la date d'arrêté des comptes clos au 30 septembre 2022, les travaux relatifs à la comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises ne sont pas finalisés au 16 novembre 2022. Par conséquent, certaines des informations requises par IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises intervenus entre la date de clôture et la date d'arrêté des états financiers (telles que la juste valeur à la date d'acquisition des actifs acquis et des passifs assumés, le montant attendu du *goodwill* résultant de la transaction, le chiffre d'affaires et le résultat net du Groupe comme si l'acquisition avait été réalisée au 1^{er} janvier 2022) ne sont pas communiquées dans ces états financiers; elles seront complétées dans les publications financières ultérieures.

- Le 18 octobre 2022, TF1 a finalisé la cession des activités Publishers Unify au Groupe Reworld Media (note 1.1 de l'annexe).

Note 2 Principes et méthodes comptables du Groupe

2.1 Déclaration de conformité

Les comptes consolidés intermédiaires condensés de Bouygues et de ses filiales (« le Groupe ») au 30 septembre 2022 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 présentés dans le document d'enregistrement universel déposé le 23 mars 2022 auprès de l'AMF.

Ils ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, les IAS (*International Accounting Standards*), complétées des interprétations formulées par l'ancien *International Financial Reporting Interpretations Committee* (« IFRIC »), à présent appelé *IFRS Interpretation Committee*, ou émises par l'organisme qui l'a précédé, le *Standing Interpretation Committee* (« SIC »), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 30 septembre 2022, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne.

Les comptes sont présentés en millions d'euros (sauf mention contraire), devise dans laquelle est traitée la majorité des opérations du Groupe, et intègrent le bilan, le compte de résultat, l'état des produits et charges comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et l'annexe.

2.2 Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du groupe Bouygues intègrent les comptes de Bouygues SA et de ses cinq métiers.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 16 novembre 2022.

Les comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 septembre 2022 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS. Ils sont présentés comparativement avec les états financiers au 31 décembre 2021 et au 30 septembre 2021 dont le bilan et la variation des capitaux propres ont été retraités pour tenir compte des conclusions de l'IFRS IC relatives à la norme IAS 19. Ces conclusions ont conduit le Groupe à réexaminer la méthodologie du calcul de la période d'acquisition des droits prise en compte dans l'évaluation de la provision pour indemnités de fin de carrière. L'application de cette décision se traduit au 30 septembre 2021 par une augmentation des capitaux propres publiés de 69 millions d'euros. Les provisions pour indemnités de fin de carrière ont été réduites de 90 millions d'euros et les impôts différés passifs ont augmenté de 10 millions d'euros. À l'actif, les impôts différés actifs ont diminué de 12 millions d'euros et les coentreprises et entités associées ont augmenté de 1 million d'euros. Aucun impact n'a été constaté sur le compte de résultat et sur l'état des produits et charges comptabilisés des neuf premiers mois de 2021.

La Direction du Groupe a établi les comptes consolidés intermédiaires condensés en prenant en compte des estimations et hypothèses telles que décrites en note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2021.

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux comptes consolidés intermédiaires condensés sont les suivantes :

- Lors des clôtures intermédiaires, la charge d'impôt des sociétés au titre de la période est évaluée selon les principes définis par la norme IAS 34 sur la base de la meilleure estimation du taux d'imposition annuel moyen attendu pour l'ensemble de l'exercice appliqué au résultat avant impôt de la période (sauf pour les sociétés françaises de l'intégration fiscale de Bouygues SA dont la charge d'impôt est appréciée selon une imposition réelle à la fin de période).
- Les charges comptabilisées sur la période au titre des avantages du personnel correspondent au prorata des charges estimées sur l'année, calculées sur la base des hypothèses actuarielles et des prévisions réalisées au 31 décembre 2021. Les effectifs, les salaires ou hypothèses actuarielles peuvent être mis à jour lorsque l'impact est significatif.

Au 30 septembre 2022, du fait de leur évolution significative, certaines hypothèses actuarielles ont été mises à jour (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires y compris effets de l'inflation et rendement des actifs de régime), avec pour impact un produit de 190 millions d'euros (147 millions d'euros net d'impôts différés) enregistré dans l'état des produits et charges comptabilisés des neuf premiers mois 2022, qui se décompose comme ci-dessous :

- A l'international, l'effet de la hausse des taux d'actualisation et de la mise à jour des tables de rotation pour 244 millions d'euros, compensée par la baisse des actifs de régimes pour 111 millions d'euros et par l'effet du plafonnement des actifs pour 46 millions d'euros.
- En France, l'effet de la révision du taux d'actualisation qui est passé de 1,013 % au 31 décembre 2021 à 3,548 % au 30 septembre 2022 et de la hausse du taux d'augmentation des salaires qui a été adaptée selon les métiers pour 103 millions d'euros.

L'impact d'une hausse ou d'une baisse complémentaire des taux d'actualisation en France et à l'international sur les montants des provisions enregistrées s'éleverait à :

	Hypothèse	Hausse	Baisse
Indemnités de fin de carrière (France)	50 points de base	(31)	33
Pensions (International)	20 points de base	(9)	10

Par ailleurs, une variation à la hausse du taux d'augmentation des salaires en France de 50 points de base, entraînerait une augmentation de la provision pour 20 millions d'euros.

Ces impacts seraient également appréhendés dans l'état des produits et charges comptabilisés.

2.3 Nouvelles normes et interprétations IFRS

Au 30 septembre 2022, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2021, à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2022.

- Principaux amendements en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2022
 - Amendements à IAS 37

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié des amendements à IAS 37 relatifs à l'évaluation des contrats onéreux. Ces amendements précisent les coûts à prendre en compte lorsque l'entité établit le « coût d'exécution » du contrat pour déterminer s'il s'agit d'un contrat déficitaire. L'impact n'est pas significatif pour le Groupe.
 - Amendements à IAS 16

Le 2 juillet 2021, l'IASB a publié des amendements à IAS 16 relatifs à la comptabilisation des produits générés par une immobilisation pendant son transfert sur site ou sa mise en état. Ces amendements interdisent à une entité de déduire ces produits du coût de l'immobilisation. L'entité devra comptabiliser ces produits de la vente et les coûts correspondants en résultat. L'impact n'est pas significatif pour le Groupe.
 - Conclusions de l'IFRS IC relatives à IAS 38

En avril 2021, l'IASB a approuvé les conclusions du comité d'interprétation des IFRS (IFRS IC) de décembre 2020 relatives à la comptabilisation des coûts de configuration et customisation liés à la mise en place d'un logiciel en SaaS (*Software as a Service*). Ces coûts, selon leur nature, sont généralement à comptabiliser en charges, soit reconnues immédiatement soit étalées sur la durée du contrat. L'analyse de ces conclusions a été finalisée et les impacts pour le Groupe sont non significatifs. Aucun retraitement sur les capitaux propres d'ouverture n'a été effectué. Les coûts de configuration et customisation de tout logiciel mis en place à partir du 1^{er} janvier 2022 sont comptabilisés selon les conclusions de l'IFRS IC.

Note 3 Actif non courant

3.1 Goodwill

3.1.1 Évolution de la valeur nette sur les neuf premiers mois de 2022

	Valeur nette
31/12/2021	7 446
Changements de périmètre	(31)
Pertes de valeur	
Autres mouvements (écarts de conversion et autres)	(11)
30/09/2022	7 404

La diminution sur les neuf premiers mois de 2022 concerne essentiellement :

- les opérations de TF1 suivantes :
 - cession des entités Gamed donnant lieu à une sortie de *goodwill* de 36 millions d'euros,
 - cession des entités Ykone (note 1.1 de l'annexe) entraînant la sortie du *goodwill* de 24 millions d'euros, et
 - signature d'un accord de cession (note 1.1 de l'annexe) relatif aux activités Publishers d'Unify entraînant un reclassement en actifs ou activités détenus en vue de la vente (IFRS 5) pour 40 millions d'euros des *goodwill* de ces entités.
- l'allocation provisoire du prix d'acquisition de Destia Oy chez Colas entraînant une réduction de 21 millions d'euros nets d'impôts différés.

Ces opérations sont partiellement compensées par des écarts de conversion pour 72 millions d'euros.

Les *goodwill* au 30 septembre 2022 relatifs aux acquisitions significatives ayant eu lieu depuis le 1^{er} janvier 2021 sont déterminés de la manière suivante :

UGT	Destia Oy	iZen
	Colas	TF1
Prix d'acquisition (I)	252	22
Actifs nets acquis hors goodwill : (II)	(40)	(7)
Actif non courant	(71)	(5)
Actif courant	(137)	(16)
Passif non courant	28	2
Passif courant	140	12
Affectation du prix d'acquisition : (III)	(21)	(3)
Écarts d'évaluation incorporels	(27)	(4)
Écarts d'évaluation corporels		
Autres écarts d'évaluation (Impôts différés et autres)	6	1
Part non acquise (IV)		4
Goodwill (I)+(II)+(III)+(IV)	191	16^a
Écarts de conversion		
Goodwill au 30/09/2022	191	16

(a) Ce *goodwill* est devenu définitif au cours du premier semestre 2022.

3.1.2 Répartition du *goodwill* par unité génératrice de trésorerie (UGT)

UGT	30/09/2022		31/12/2021	
	Total	Bouygues ou filiales (%)	Total	Bouygues ou filiales (%)
Bouygues Construction ^a	1 192	100,00	1 129	100,00
Colas ^b	1 536	96,85	1 552	96,85
TF1 ^b	1 279	44,51	1 369	43,68
Bouygues Telecom ^b	3 397	90,53	3 396	90,53
TOTAL	7 404		7 446	

(a) *goodwill* sur filiales acquises par le métier uniquement

(b) *goodwill* sur acquisitions par le métier et sur acquisitions réalisées au niveau de Bouygues SA sur l'UGT

Une hausse des taux d'intérêts euro, ayant une incidence sur les différentes composantes des taux d'actualisation, a été constatée sur les neuf premiers mois de 2022. Cependant, la conclusion des tests de dépréciation conduits au 31 décembre 2021 n'est pas remise en cause étant donné que les taux d'actualisation au 30 septembre 2022 restent inférieurs à ceux pour lesquels la valeur recouvrable serait égale à la valeur comptable des actifs testés qui avaient été communiqués au 31 décembre 2021 (note 3.2.4 de l'annexe au 31 décembre 2021).

3.2 Coentreprises et entités associées

La quote-part du résultat des coentreprises et entités associées est détaillée par métier en note 11 de l'annexe.

	Valeur nette
31/12/2021	878
Quote-part du résultat de la période	(7)
Écarts de conversion	15
Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	101
Résultat net et produits et charges nets comptabilisés	109
Affectation du résultat N-1, distribution de dividendes, investissements et augmentations de capital, cessions, virements de rubriques et autres mouvements	590
30/09/2022	1 577

La valeur des coentreprises et entités associées augmente de 699 millions d'euros, en lien avec l'entrée en périmètre de la SDFAST pour 585 millions d'euros (note 1.1 de l'annexe).

La valeur de la SDFAST au bilan dans les comptes de Bouygues au 30 septembre 2022 s'élève à 612 millions d'euros et tient compte d'une quote-part de résultat négative de 13 millions d'euros ainsi que d'une réévaluation des instruments financiers de 40 millions d'euros.

Les montants globalisés des principaux actifs, passifs, produits et charges au titre de la participation du groupe Bouygues dans SDFAST sont les suivants :

	SDFAST
Montants exprimés à 100 %	30/09/2022
Actif non courant	1 697
Actif courant	339
TOTAL ACTIF	2 036
Capitaux propres	1 250
Passif non courant	686 ^a
Passif courant	101
TOTAL PASSIF	2 036
CHIFFRE D'AFFAIRES	26
RÉSULTAT NET	(27)

(a) dont 582 millions d'euros de dettes financières non courantes

	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES DE SDFAST	1 250
Quote-part Bouygues (49 %)	612
MONTANT DE L'ACTIF NET COMPTABILISÉ DANS LES COMPTES CONSOLIDÉS DE BOUYGUES	612

La valeur de la SDAIF au bilan dans les comptes de Bouygues au 30 septembre 2022 s'élève à 293 millions d'euros et tient compte d'une quote-part de résultat négative de 9 millions d'euros.

Pour rappel, la SDAIF a été créée en 2020 par Bouygues Telecom et Vauban Infrastructures Partners (Groupe BPCE) dans le cadre d'un accord stratégique destiné à accélérer le déploiement des lignes FTTH dans les zones moyennement denses. Bouygues dispose d'une option pour racheter tout ou partie des titres de la société chaque année entre le 15 mars et le 15 juin 2024 à 2027, puis tous les 5 ans de 2030 à 2050.

Note 4 Information sur les capitaux propres consolidés

Capital de Bouygues SA

Au 30 septembre 2022, le capital social de Bouygues SA est constitué de 382 526 775 actions, d'une valeur nominale d'un euro. Ce capital comprend 8 045 000 actions détenues en propre, dont 5 475 000 ont été acquises au cours des neuf premiers mois de 2022 pour 170 millions d'euros. Ces actions détenues en propre sont destinées à être annulées.

	31/12/2021	Flux 2022		30/09/2022
		Augmentation	Réduction	
Actions	382 504 795	21 980 ^a		382 526 775
NOMBRE DE TITRES	382 504 795	21 980		382 526 775
Nominal	1 €			1 €
CAPITAL EN EUROS	382 504 795	21 980		382 526 775

(a) L'augmentation du capital correspond à l'exercice d'options de souscription pour 21 980 actions sur les neuf premiers mois de 2022.

Note 5 Provisions non courantes et courantes

5.1 Provisions non courantes

	Avantages du personnel ^a	Litiges, contentieux, réclamations, travaux ^b	Garanties données ^c	Autres provisions non courantes ^d	Total
31/12/2021	809	246	396	642	2 093
Écarts de conversion	1			10	11
Changements de périmètre		(1)		(1)	(2)
Dotations	58	15	66	50	189
Reprises sur provisions utilisées	(58)	(19)	(39)	(25)	(141)
Reprises sur provisions non utilisées	(10)	(18)	(10)	(34)	(72)
Gains et pertes actuariels	(185)				(185) ^e
Virements de rubriques et autres mouvements	(2)	1	(3)	15	11
30/09/2022	613	224	410	657	1 904

(a) Avantages du personnel	613
Indemnités de fin de carrière (IFC)	429
Médailles du travail	113
Pensions	71
(b) Litiges, contentieux, réclamations, travaux	224
Provisions sur litiges clients	68
Réclamations sous-traitants	40
Autres litiges de personnel et divers	116
(c) Garanties données	410
Provisions garanties décennales	275
Provisions garanties complémentaires bâtiment génie civil/travaux publics	135
(d) Autres provisions non courantes	657
Provisions risques divers étranger	41
Provisions risques sociétés non contrôlées	126
Démantèlement et remise en état des sites	304
Provisions contrôle organismes sociaux	99
Autres provisions non courantes	87

(e) Les écarts actuariels au titre des avantages postérieurs à l'emploi figurent pour 190 dans l'état consolidé des produits et charges comptabilisés dont 5 sur les régimes surfinancés présentés à l'actif.
cf note 2.2 de l'annexe pour le détail de ces gains et pertes actuariels

5.2 Provisions courantes

Provisions liées à l'exploitation	Provisions garanties données aux clients	Provisions risques chantiers travaux et fin de chantiers ^a	Provisions pour pertes à terminaison chantiers ^a	Autres provisions courantes ^b	Total
31/12/2021	42	409	552	327	1 330
Écarts de conversion		12	15	10	37
Changements de périmètre			(1)		(1)
Dotations	2	72	73	58	205
Reprises sur provisions utilisées	(2)	(95)	(177)	(87)	(361)
Reprises sur provisions non utilisées	(4)	(41)	(48)	(20)	(113)
Virements de rubriques et autres mouvements	1	11	(6)	8	14
30/09/2022	39	368	408	296	1 111

(a) Bouygues Construction et Colas pour l'essentiel

L'indication de provisions individualisées par chantier n'est pas donnée en raison du caractère confidentiel et préjudiciable de celle-ci.

(b) Autres provisions courantes :	296
Provisions pour réassurance	49
Provisions pour restructuration	5
Provisions pour remise en état des sites (courant)	21
Provisions courantes diverses	221

Note 6 Dettes financières non courantes et courantes

6.1 Répartition des emprunts

	Dettes financières courantes		Dettes financières non courantes	
	30/09/2022	31/12/2021	30/09/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires	778	884	5 099	3 814
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	547	340	1 862	1 565
Emprunts et dettes financières divers	89	100	422	426
TOTAL DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES	1 414	1 324	7 383	5 805

Les dettes financières non courantes augmentent de 1 578 millions d'euros. Cette variation s'explique pour l'essentiel par l'émission de deux emprunts obligataires pour 2 milliards d'euros chez Bouygues SA en mai 2022 et par une augmentation des emprunts non courants chez Colas de 371 millions d'euros, compensées par le reclassement de non courant à courant de l'emprunt obligataire à échéance janvier 2023 chez Bouygues SA pour 700 millions d'euros.

Les dettes financières courantes augmentent de 90 millions d'euros. Cela s'explique principalement par le remboursement de l'emprunt obligataire à échéance février 2022 chez Bouygues SA pour 800 millions d'euros compensé par le reclassement de non courant à courant de l'emprunt obligataire à échéance janvier 2023 chez Bouygues SA pour 700 millions d'euros et par l'augmentation des dettes financières courantes chez Colas pour 263 millions d'euros.

6.2 Covenants et trigger events

Les emprunts obligataires comportent une clause de *change of control* (clause de changement de contrôle de Bouygues SA). Les crédits bancaires contractés par Bouygues SA ne comportent ni *covenant* financier ni *trigger event*. Il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues SA.

Note 7 Variation de l'endettement financier net

	31/12/2021	Écarts de conversion	Changements de périmètre	Flux de trésorerie	Variations des justes valeurs	Autres mouvements	30/09/2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 501	(24)	(18)	(1 806)		(2)	4 651
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(351)	37	(2)	(161)		(2)	(479)
TRESORERIE NETTE (A) *	6 150	13	(20)	(1 967)		(4)	4 172
Dettes financières non courantes	5 805	79	6	2 216 ^b	1	(724)	7 383
Dettes financières courantes	1 324	(48)	1	(548) ^b		685	1 414
Instruments financiers nets	(38)			(2) ^b	(929)		(969)
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT (B)	7 091	31	7	1 666	(928) ^d	(39)	7 828
ENDETTEMENT FINANCIER NET (A) - (B)	(941)	(18)	(27)	(3 633)	928	35 ^c	(3 656)

(a) baisse de la trésorerie nette sur les neuf premiers mois de 2022 de 1 978 millions d'euros analysée dans l'état consolidé des flux de trésorerie.

(b) flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des neuf premiers mois de 2022 de 1 666 millions d'euros analysés dans l'état consolidé des flux de trésorerie se décomposant en augmentation de 5 471 millions d'euros et en diminution de 3 805 millions d'euros.

(c) dont :

- impact nul du reclassement de 700 millions d'euros de non courant à courant de l'emprunt obligataire à échéance janvier 2023 chez Bouygues SA.
- impact positif de l'annulation de la dette de 58 millions d'euros liée au complément de prix payé BTBD dont le décaissement figure en flux de trésorerie en « Dettes nettes sur activités consolidées ».
- engagement de souscription à l'augmentation de capital de SDFAST pour 50 millions d'euros.
- hausse liée aux mouvements sur puts minoritaires de filiales du secteur Newen Studios pour 33 millions d'euros.

(d) dont :

- 893 millions d'euros de variation de juste valeur des swaps de pré-couverture dans le cadre du financement de l'acquisition d'Equans.

Note 8 Chiffre d'affaires

	Neuf mois 2022				Neuf mois 2021			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
Bouygues Construction	3 859	5 716	9 575	32	3 946	5 466	9 412	34
Bouygues Immobilier	1 288	78	1 366	5	1 350	82	1 432	5
Colas	4 602	6 872	11 474	38	4 458	5 296	9 754	36
TF1	1 485	224	1 709	6	1 451	172	1 623	6
Bouygues Telecom	5 515		5 515	19	5 256		5 256	19
Bouygues SA et autres	8	30	38		10	30	40	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	16 757	12 920	29 677	100	16 471	11 046	27 517	100

	3 ^{ème} trimestre 2022				3 ^{ème} trimestre 2021			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
Bouygues Construction	1 166	2 048	3 214	29	1 303	1 833	3 136	31
Bouygues Immobilier	468	29	497	4	426	26	452	4
Colas	1 649	3 338	4 987	45	1 644	2 544	4 188	42
TF1	459	84	543	5	444	69	513	5
Bouygues Telecom	1 892		1 892	17	1 797		1 797	18
Bouygues SA et autres	2	11	13		5	9	14	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	5 636	5 510	11 146	100	5 619	4 481	10 100	100

La ventilation du chiffre d'affaires par rubrique et métier figure en note 11 de l'annexe.

Note 9 Résultat opérationnel

	Neuf mois		3 ^{ème} trimestre	
	2022	2021	2022	2021
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	1 207	1 141	715	670
Autres produits opérationnels	17	116	0	19
Autres charges opérationnelles	(123)	(26)	(62)	(9)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1 101	1 231	653	680

La répartition par métier du résultat opérationnel courant et du résultat opérationnel est présentée en note 11 de l'annexe.

Le résultat opérationnel courant au neuf premiers mois 2022 intègre une charge d'amortissement sur immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation des prix d'acquisition réalisée dans le cadre de regroupements d'entreprises de 33 millions d'euros contre 31 millions d'euros au neuf premiers mois 2021.

Neuf mois 2022

Les autres charges opérationnelles nettes concernent Bouygues Telecom, Bouygues Construction, TF1 et Bouygues SA. Elles s'élèvent à 106 millions d'euros et se composent principalement pour le Groupe de 62 millions d'euros de coûts relatifs au projet de rachat d'Equans, 19 millions d'euros de coûts relatifs au projet de fusion des activités de TF1 et M6, 25 millions d'euros de provisions pour risques relatives à un changement de réglementation dans l'un des pays où Bouygues Construction exerce son activité, partiellement compensés par 17 millions d'euros de plus-value de cession de *data centres*.

Les autres charges opérationnelles se décomposent par métier de la manière suivante :

- 17 millions d'euros de plus-value de cession de *data centres*, partiellement compensés par 7 millions d'euros de coûts de mise en œuvre du partage de réseau et 3 millions d'euros d'autres charges opérationnelles chez Bouygues Telecom ;
- 15 millions d'euros de coûts relatifs au projet de rapprochement des activités de TF1 et M6 chez TF1 ;
- 25 millions d'euros de provisions pour risques relatives à un changement de réglementation, 11 millions d'euros de coûts au sein du pôle Energies & Services dans le cadre du projet de rachat d'Equans par Bouygues SA et 7 millions d'euros d'autres charges opérationnelles chez Bouygues Construction; et
- 55 millions d'euros de coûts relatifs principalement aux projets de rachat d'Equans auprès d'Engie et de rapprochement des activités de TF1 et M6 chez Bouygues SA.

Neuf mois 2021

Les autres produits opérationnels nets concernaient Bouygues Telecom, Bouygues Immobilier, TF1 et Bouygues SA. Ils s'élevaient à 90 millions d'euros et se composaient de :

- 114 millions d'euros de plus-value de cession de *data centres* (note 1.2 de l'annexe) et 2 millions d'euros d'autres produits opérationnels, partiellement compensés par 9 millions d'euros de coûts de mise en œuvre du partage de réseau chez Bouygues Telecom ;
- 6 millions d'euros de coûts d'adaptation chez Bouygues Immobilier ;
- 5 millions d'euros de coûts relatifs au projet de rapprochement des activités de TF1 et M6 chez TF1 ; et
- 6 millions d'euros de coûts relatifs principalement aux projets de rachat d'Equans auprès d'Engie et de rapprochement des activités de TF1 et M6 chez Bouygues SA.

Note 10 Impôt

La charge d'impôt s'élève à 267 millions d'euros au neuf premiers mois de 2022.

	Neuf mois		3 ^{ème} trimestre	
	2022	2021	2022	2021
PRODUIT / (CHARGE) D'IMPÔT	(267)	(331)	(164)	(185)

Le taux effectif d'impôt est de 29 % sur les neuf premiers mois de 2022, contre 31 % sur les neuf premiers mois de 2021. Le taux effectif 2022 s'explique principalement par des déficits n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'impôts différés actifs à l'étranger, partiellement compensés par les effets de différences de taux à l'étranger.

Note 11 Information sectorielle

Les contributions par métier aux principaux agrégats du Groupe sont les suivantes :

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT NEUF MOIS 2022							
Publicité				1 143			1 143
Prestations de services	3 296	51	407	560	4 279	148	8 741
Autres produits sur activités de construction	6 298	1 315	8 703				16 316
Autre chiffre d'affaires	57		2 414	37	1 252		3 760
Chiffre d'affaires total	9 651 ^a	1 366	11 524	1 740	5 531	148	29 960
Chiffre d'affaires inter-activités	(76)		(50)	(31)	(16)	(110)	(283)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES							
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	287 ^a	17	213	239	500	(49)	1 207
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	244 ^a	17	213	224	507	(104)	1 101
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	5	8	32	(16)	(26)	(10)	(7)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	187 ^a	10	135	67	290	(152)	537

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT NEUF MOIS 2021							
Publicité				1 162			1 162
Prestations de services	3 166	49	204	438	4 157	153	8 167
Autres produits sur activités de construction	6 281	1 384	7 638				15 303
Autre chiffre d'affaires	52		1 945	51	1 116		3 164
Chiffre d'affaires total	9 499 ^b	1 433	9 787	1 651	5 273	153	27 796
Chiffre d'affaires inter-activités	(87)	(1)	(33)	(28)	(17)	(113)	(279)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES							
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	255 ^b	27	233	223	434	(31)	1 141
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	255 ^b	21	233	218	541	(37)	1 231
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	12	(8)	11	(20)	(12)	219	202
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	173 ^b	(1)	123	65	325	122	807

(a) Au neuf premiers mois 2022 le chiffre d'affaires du pôle Energies & Services s'élève à 2 818 millions d'euros, le résultat opérationnel courant à 89 millions, le résultat opérationnel à 78 millions d'euros et le résultat net part du Groupe à 63 millions d'euros.

(b) Au neuf premiers mois 2021 le chiffre d'affaires du pôle Energies & Services s'élève à 2 862 millions d'euros, le résultat opérationnel courant et le résultat opérationnel s'élèvent à 69 millions d'euros et le résultat net part du Groupe à 46 millions d'euros.

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT 3^{ème} TRIMESTRE 2022							
Publicité				327			327
Prestations de services	1 116	24	140	216	1 455	49	3 000
Autres produits sur activités de construction	2 114	473	3 748				6 335
Autre chiffre d'affaires	8		1 119	10	440		1 577
Chiffre d'affaires total	3 238	497	5 007	553	1 895	49	11 239
Chiffre d'affaires inter-activités	(24)		(20)	(10)	(3)	(36)	(93)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES							
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	102	1	373	50	205	(16)	715
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	72	1	373	42	202	(37)	653
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	1	5	10	(4)	(12)	1	1
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	52	1	263	11	116	(53)	390

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT 3^{ème} TRIMESTRE 2021							
Publicité				360			360
Prestations de services	1 074	14	40	149	1 414	49	2 740
Autres produits sur activités de construction	2 065	438	3 285				5 788
Autre chiffre d'affaires	23		871	13	388		1 295
Chiffre d'affaires total	3 162	452	4 196	522	1 802	49	10 183
Chiffre d'affaires inter-activités	(26)		(8)	(9)	(5)	(35)	(83)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES							
	3 136	452	4 188	513	1 797	14	10 100
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	89	10	333	54	190	(6)	670
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	89	10	333	51	206	(9)	680
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	6	(2)	7	(7)	(3)		1
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	54	5	231	18	126	(35)	399

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	287	17	213	239	500	(49)	1 207
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(6)		(14)	(2)	(19)	(1)	(42)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :							
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	141	8	303	318	814	10	1 594
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(130)	8	4	(17)	23	(1)	(113)
Retraitement des autres produits d'exploitation :							
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(79)	(13)	(103)	(16)	(10)	(1)	(222)
EBITDA APRÈS LOYER NEUF MOIS 2022	213	20	403	522	1 308	(42)	2 424

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	255	27	233	223	434	(31)	1 141
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(7)	(1)	(11)	(2)	(18)		(39)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :							
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	146	8	296	247	794	9	1 500
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	93	32	79	(20)	(3)	16	197
Retraitement des autres produits d'exploitation :							
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(100)	(16)	(63)	(7)	(6)	(1)	(193)
EBITDA APRÈS LOYER NEUF MOIS 2021	387	50	534	441	1 201	(7)	2 606

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	102	1	373	50	205	(16)	715
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(2)		(5)		(5)	(1)	(13)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :							
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	53	3	128	156	278	(1)	617
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(53)	(1)	7	(7)	3	(3)	(54)
Retraitement des autres produits d'exploitation :							
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(29)	(5)	(33)	(3)	(3)		(73)
EBITDA APRÈS LOYER 3^{ème} TRIMESTRE 2022	71	(2)	470	196	478	(21)	1 192

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	89	10	333	54	190	(6)	670
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(3)		(4)		(6)		(13)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :							
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	44	3	120	74	267	3	511
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	44	12	29	(9)	(10)	4	70
Retraitement des autres produits d'exploitation :							
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(41)	(2)	(20)		2	(1)	(62)
EBITDA APRÈS LOYER 3^{ème} TRIMESTRE 2021	133	23	458	119	443		1 176

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Indicateurs financiers bilan 30 septembre 2022							
ENDETTEMENT FINANCIER NET/EXCÉDENT FINANCIER NET	2 420	(280)	(1 384)	296	(2 554)	(2 154)	(3 656)
Indicateurs financiers bilan 31 décembre 2021							
ENDETTEMENT FINANCIER NET/EXCÉDENT FINANCIER NET	3 521	(142)	(33)	198	(1 734)	(2 751)	(941)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers neuf mois 2022							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	359	20	359	447	1 309	(110)	2 384
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(51)	(2)	(84)	(213)	(1 199)	(20)	(1 569)
Remboursement des obligations locatives (III)	(53)	(5)	(106)	(16)	(129)		(309)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	255	13	169	218	(19)	(130)	506

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES	(1 116)	(147)	(1 205)	(50)	(242)	(15)	(2 775)
---	----------------	--------------	----------------	-------------	--------------	-------------	----------------

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers neuf mois 2021							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	329	30	465	410	1 181	(47)	2 368
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(91)	(4)	(100)	(223)	(878)	(1)	(1 297)
Remboursement des obligations locatives (III)	(57)	(6)	(80)	(16)	(107)		(266)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	181	20	285	171	196	(48)	805

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES	(459)	(136)	(655)	(31)	(310)	2	(1 589)
---	--------------	--------------	--------------	-------------	--------------	----------	----------------

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers 3^{ème} trimestre 2022							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	132	(1)	445	160	468	(46)	1 158
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(28)	(1)	(37)	(74)	(362)	(3)	(505)
Remboursement des obligations locatives (III)	(18)	(2)	(36)	(5)	(43)	1	(103)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	86	(4)	372	81	63	(48)	550

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES	(199)	104	(324)	(37)	(95)	4	(547)
---	--------------	------------	--------------	-------------	-------------	----------	--------------

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers 3^{ème} trimestre 2021							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	107	12	428	111	435	(25)	1 068
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(46)	(2)	(61)	(101)	(296)	(1)	(507)
Remboursement des obligations locatives (III)	(16)	(2)	(28)	(5)	(36)	(1)	(88)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	45	8	339	5	103	(27)	473
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES	(16)	(31)	(174)	32	(109)	85	(213)

Note 12 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan n'ont pas évolué de manière significative depuis le 31 décembre 2021 à l'exception de :

- la première étape franchie dans le refinancement du crédit syndiqué de 6 milliards d'euros qui correspond à l'émission de deux emprunts obligataires pour un montant total de 2 milliards d'euros (note 1.1 de l'annexe). Le crédit syndiqué s'élève à 4,7 milliards d'euros au 30 septembre 2022. Le 24 octobre 2022, Bouygues a émis deux emprunts obligataires (note 1.3 de l'annexe) d'un montant total de 2,25 milliards réduisant le crédit syndiqué à 2,45 milliards d'euros ;
- les cautions données dans le cadre du projet du métro de Manille aux Philippines pour 112 millions d'euros chez Colas ; et
- la fin de l'engagement pris en 2021 par Newen chez TF1 sur un contrat de location, dans le champ de la norme IFRS 16, dont le bien a été mis à disposition au premier trimestre 2022.

Note 13 Informations sur les parties liées

Les natures des transactions avec les parties liées n'ont pas évolué de manière significative depuis le 31 décembre 2021.